

Portrait de Territoire

Corrèze [19]

édition
2023


3,9 %
 de la population de NA,
 239 198 hab

Département à la population
 vieillissante
14 %
 de personnes
 âgées + 75 ans
 (NA : 11,3 % et France : 9,2 %)

20,32 %
 de la population en
 Affection longue
 durée (ALD)

2^{ème}
 département
 le moins peuplé de
 Nouvelle-Aquitaine

8 privés

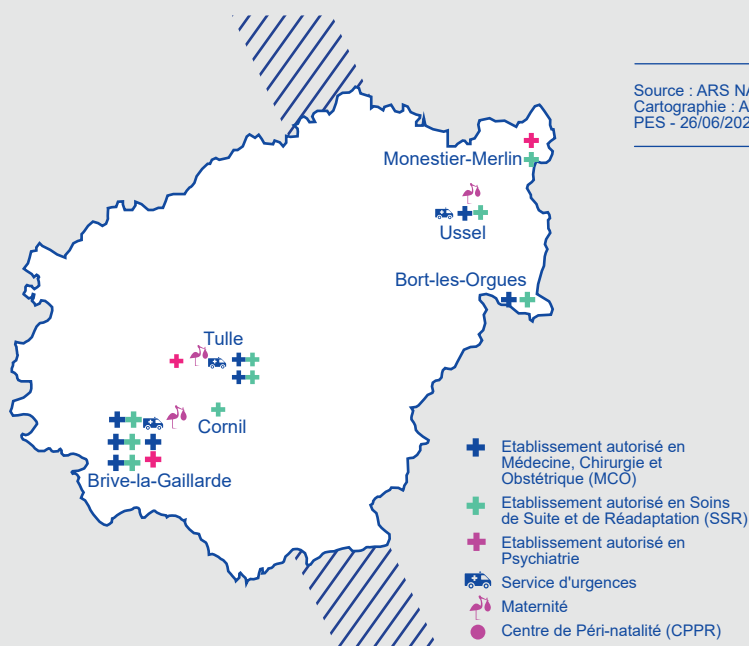


11 publics

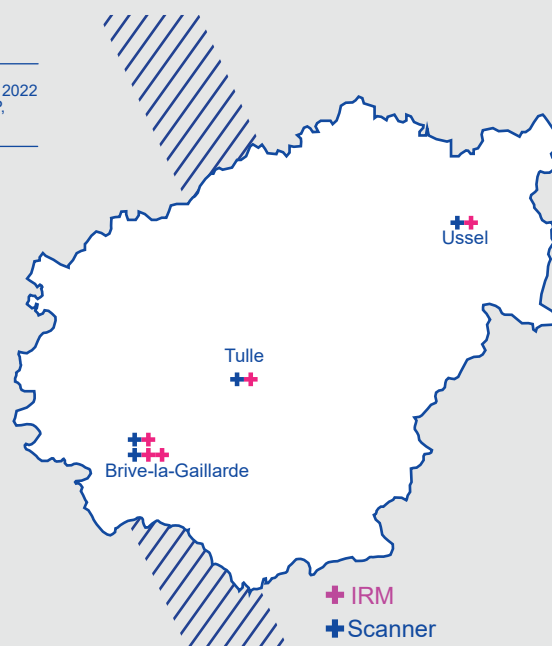
19 établissements de santé disposant de :

- **7 autorisations** en Médecine-Chirurgie-Obstétrique (MCO)
- **9 autorisations** en Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)
- **3 autorisations** en Psychiatrie

L'offre de soins hospitaliers



Les IRM et Scanners



206

Médecins généralistes libéraux et mixtes

86 médecins pour 100 000 habitants

(NA : 111 / France : 98)

-20 % entre 2012 et 2022

(-8 % NA / -8,8 % France)



34 %

Médecins libéraux âgés de + de 60 ans

(32 % NA / 35 % France)

+34 % entre 2012 et 2022

(+26 % NA / +32 % France)



175

Médecins spécialistes libéraux et mixtes

73 médecins pour 100 000 habitants

(NA : 94,8 / France : 92,6)

-4,1 % entre 2012 et 2022 est observée

(+2,5 % NA / -0,2 % France)



662

Infirmiers diplômés d'Etat (IDE) libéraux

275 IDE pour 100 000 habitants

(NA : 213 / France : 185)

+26,2 % entre 2012 et 2022

(+28,6 % NA / +29,4 % France)

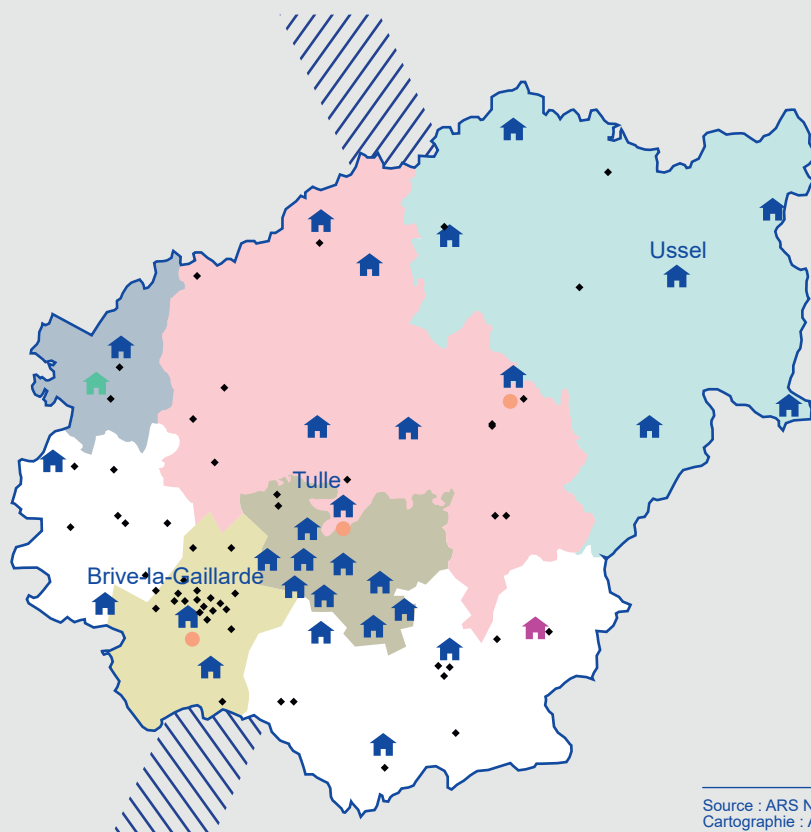


3 Spécialités en tension sur le territoire

- Rhumatologie,
- Dermatologie et vénérologie
- Gastro-entérologie & hépatologie



L'offre de 1er recours



- Centre de santé médical
- Centre de santé pluridisciplinaire
- Maison de santé (MSP)
 - En fonctionnement
 - Projet validé mais MSP non fonctionnelle
 - En projet
- Médecin généraliste
- Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)
 - CPTS Haute-Corrèze Ventadour
 - CPTS Corrèze Varzère
 - CPTS Saint-Yrieix et Confluence
 - CPTS Santé Sud Corrèze
 - CPTS Cœur de Corrèze



Etablissements d'hébergement et services médicalisés pour personnes âgées

- 45 EHPAD (3 615 places) et 23 SSIAD (593 places)
- 10 295 places d'EHPAD pour 100 000 hab de 75 ans et plus (10 396 NA / 9 872 France métropolitaine)
- 26,16 places de SSIAD pour 100 000 hab de 75 ans et plus (20,88 NA / 20,25 France métropolitaine)



Etablissements et services pour personnes en situation de handicap

• Adultes

1 597 places d'hébergement et 457 places de service
323 places d'hébergement
pour 100 000 habitants
(549 NA / 481 France métropolitaine)



• Enfants

451 places d'hébergement et 327 places de service
518 places d'hébergement
pour 100 000 hab
(757 NA / 694 France métropolitaine)



Indicateurs Santé Environnement

Eau potable

672 captages en Corrèze
96,88 % en eau souterraine /
3,13 % eau superficielle

2 351 contrôles sanitaires réalisés
par la DD ARS sur l'eau de consommation en 2022



Moustique tigre

38,79 %

de la population du département habitent
dans des communes colonisées



Crédits 2022 alloués par l'ARS



Prévention

1,8M €



Sanitaire

147,8M €



Médico-Social

160,9M €



Les forces



- 90 % de la population est alimentée par une ressource en eau protégée par un arrêté préfectoral
- En 2022, 100% des sites de baignades sont conformes aux exigences européennes
- En 2022, la DD19 a qualifié 2894 analyses de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine
- De réelles dynamiques territoriales de coopération entre acteurs de santé
- Parcours Télé-AVC fonctionnel
- Collaboration Ville-Hôpital de qualité en Haute Corrèze
- Le nombre de médecins spécialistes libéraux et mixtes est de 197, soit 82 médecins spécialistes pour 100 000 habitants (NA : 94,8 / France : 92,6) L'évolution est de + 11% entre 2012 et 2022 (NA : + 2,5% / France : - 0,2%)

Les faiblesses



- Un très grand nombre de ressources en eau : 705 ressources actives dont 682 captages d'eau souterraine et 23 prises d'eau superficielle
- Des hôpitaux à rénover au niveau architectural
- Une offre de soins inégalement répartie
- 45% environ des médecins généralistes libéraux du département ont 60 ans ou plus.
- 40% environ des médecins généralistes et spécialistes libéraux du département ont 60ans ou plus

Pistes d'amélioration



- Accompagnement des collectivités pour assurer une meilleure mutualisation de la ressource en eau
- Une direction commune entre les établissements de santé
- Des investissements dans la rénovation des hôpitaux publics
- Déploiement des structures d'exercice coordonné (Centre de santé, MSP et CPTS)

Points de vigilance



- 19 communes sur 279 sont reconnues colonisées par le moustique tigre, ce qui représente 42 % de la population du département
- Situations financières des établissements de santé
- Tensions dans certains services d'urgence

Bonnes pratiques



- Existence du SAS
- Permanence kinérespi-bébé 19

Sources : Médecins : DREES - RPPS 2012, 2022 / INSEE - RP 2009, 2019 ; Traitements : ARS NA – DOS / DDPSP / Pôle Etudes, Statistiques et Evaluation
IDE : DREES - ADELI 2013, 2021 / INSEE - RP 2010, 2018 ; Traitements : ARS NA – DOS / DDPSP / Pôle Etudes, Statistiques et Evaluation